

Rapport d'activités 2022



Table des matières

PREAMBULE : Rappel de l'objet de l'association	3
RAPPORT MORAL	
FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF	
Les membres du RAIA3	3
Les adhésions : nombre d'adhérents à jour de leur cotisation4	ļ
Le conseil d'administration4	ļ
RAPPORT D'ACTIVITÉS	5
I Communication5	5
I-1 Vers les adhérents5	
I-2 Vers le grand public6	
II Evènementiel6	5
Séminaire et assemblée générale du RAIA les 5 & 6 avril 20227	
Assises de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable, 12 & 13 septeml	bre
à Nantes7	
Festival des insulaires à l'Île aux Moines les 23, 24 & 25 septembre 20227	
III - Accompagnement des entreprises agricoles et des porteurs de projet8	}
III-1 Partage d'expérience, montée en compétence collective et plaidoyer8	
III-2 Orientation des porteurs de projets9	
IV - Accompagnement des territoires insulaires sur les questions agricoles9)
V - Prestations d'expertise dans le cadre de projets de recherche-action10	
VI - Projet de recherche-action SOFIANE)
 RESULTATS FINANCIERS	.11

Exercicedu 01/01/2022 au 31/12/2022

_____PREAMBULE : Rappel de l'objet de l'association

Le RAIA est une association d'agriculteurs et de citoyens et de collectivités visant à :

- promouvoir une agriculture écologique, durable et citoyenne sur les îles ;
- défendre et faire reconnaître les spécificités liées à l'insularité ;
- assurer un rôle de médiation et d'accompagnement de projets agricoles locaux ;
- servir d'outil de coopération et de plaidoyer.

_RAPPORT MORAL

Il sera présenter à l'AG.

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Les membres du RAIA

Le RAIA réunit plus d'une vingtaine d'adhérents sur différentes îles de la façade atlantique française : agriculteurs, collectifs agricoles, associations, élus et collectivités locales (*liste des adhérents disponible sur demande*). L'association a été présidée pour cet exercice par François Le Tron , maraîcher de l'île de Bréhat. Ses adhérents se répartissent sur les îles d'Oléron, Aix, Ré, Noirmoutier, Yeu, Arz, Hoëdic, Belle-Ile-en-Mer, Groix, Sein, Ouessant et Bréhat. On note également des adhésions de soutien de la part de citoyens non insulaires. Des liens ont aussi été tissés avec deux agriculteurs sur l'île de Porquerolles. Les collectivités territoriales insulaires sont de plus en plus nombreuses à adhérer au Réseau.

Le RAIA recueille toutes les adhésions, qu'elles viennent de personnes physiques ou morales. L'adhésion permet de s'investir au sein du Conseil d'Administration et du bureau, et de bénéficier des différentes productions (documents de synthèse, résultats du projet de recherche SOFIANE) de l'animation, des conseils et de l'appui au développement de projets fournis par le réseau.

Tous les adhérents sont conviés chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire du RAIA. Tout au long de l'année, ils bénéficient d'une information permanente sur les activités du RAIA et les possibilités de s'investir en tant que bénévoles.

Les adhésions : nombre d'adhérents à jour de leur cotisation

	2018	2019	2020	2021	2022
Adhésion	5	5	6	10	8
«Citoyen.ne»					
Adhésion	1	3	1	4	2
«Entreprise»					
Adhésion	2	8	9	6	7
«Collectivités»					
Adhésion	6	6	4	6	8
«Association»					
Total	14	22	20	26	25

Le conseil d'administration

Organe politique de l'association, le Conseil d'Administration est composé de 11 membres s'investissant dans la stratégie et la conduite du projet associatif.

Le CA s'est réuni 5 fois en 2022. En voici les membres actuels :

Nom-prénom	Fonction	Membre du bureau
François le Tron (GAEC de Kervilon, Bréhat)	Pprésident	Oui
Georges Birault (Comité de développement agricole de l'île d'Yeu)	Secrétaire et vice-président pour la région Pays de Loire	Oui
Louis Merlin Exploitant individuel, Ré	Vice-président pour la Nouvelle Aquitaine	Oui
André Fiquet	Administrateur	Oui
Un membre du CPIE de Belle-Ile en Mer	Administrateur	Non
Emilie Mariot (GEDAR Oléron)	Administratrice	Non
Gilles Le Puil (Collectif agricole de l'île d'Yeu)	Administrateur	Non
Benoit Simon (Association MOPS)	Administrateur	Non
Daniel Joniot (Association Fert'île)	Trésorier	Oui
Michel Parent (Communauté de communes de l'île d'Oléron)	Administrateur	Non
Jessica Tessier (Communauté de communes de Noirmoutier)	Administratrice	Non
Emmanuel Maillard (Commune de l'île d'Yeu)	Administrateur	Non

Les membres du bureau se sont réunis 5 fois en 2022 afin de régler les affaires courantes de l'association ne nécessitant pas la présence de l'ensemble du CA et échangent entre eux par mail ou téléphone de façon très régulière, ainsi qu'avec les salariées.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

I Communication

I-1 Vers les adhérents

Lettre d'information bimestrielle

En 2022, 3 lettres d'info ont été envoyées à l'ensemble des adhérents. Elles récapitulent :

- l'actualité des adhérents au niveau local,
- les avancées du projet de recherche-action SOFIANE,
- des éléments de veille juridique et réglementaire,
- les actualités et travaux des groupes thématiques.

Veille thématique

Le RAIA assure pour ses adhérents une veille permanente concernant des appels à projet, évènements, formations, ainsi qu'une veille scientifique, en lien avec les activités de l'association.

I-2 Vers le grand public

Présentation de l'exposition « Agricultures insulaires »

Conçue en 2020 par le groupe de travail thématique « Communication »,

l'exposition a été présentée à 5 reprises en 2022 :

- Ile d'Yeu: Exposition sur le quai du Canada pendant 2 mois
- La Chapelle-Heulin : séminaire et AG du Raia les 6 et 7 avril 2022
- Insulaires à l'île aux Moines 23 septembre 2021
- Bréhat le 28 octobre, portes ouvertes au GAEC de Kervilon
- Conférences SOFIANE le 20/01/2023 à Rennes et le 27/01/2023 à la Rochelle



Vente du livret « Agricultures insulaires »

Le livret présentant les enjeux de l'agriculture insulaire a été imprimé à 1000 exemplaires et mis en vente sur 4 îles : Yeu, Belle-Ile-en-Mer, Bréhat et Oléron (15 points de vente au total). Il est également vendu en ligne via le site internet du RAIA. Pour l'instant, 200 exemplaires ont été vendus. Il mérite d'être mieux mis en valeur et augmenter ces ventes. Le livret est toujours d'actualité.

Conception de vidéos de présentation des enjeux des activités agricoles insulaires

la vidéo « Les circuits alimentaires de proximité » a été mise sur le site du RAIA . La vidéo sur le foncier n'a pas été réalisée faute de temps.

Participation à l'émission « Silence ça pousse » de France 5

Dan le cadre de l'émission « Silence ça pousse », Georges est interviewé à l'Île d'Yeu sur les raisons pour lesquelles le RAIA veut maintenir et développer l'agriculture dans les îles. (durée 6 minutes)

II Evènementiel

Séminaire et assemblée générale du RAIA les 5 & 6 avril 2022



2022

Le RAIA a présenté son exposition sur l'agriculture insulaire à l'occasion du marché des producteurs le 24 septembre au matin. L'occasion de discuter avec les visiteurs des enjeux du maintien des activités agricoles dans les îles !

III - Accompagnement des entreprises agricoles et des porteurs de projet

III-1 Partage d'expérience, montée en compétence collective et plaidoyer

Groupe de travail sur le transport

Dans le cadre du renouvellement des délégation de service public pour la desserte maritime des îles bretonnes, le RAIA a fait remonter les besoins des agriculteurs insulaires dans un courrier adressé en avril aux vice-présidents du conseil régional Arnaud Lécuyer (agriculture et alimentation), MickaelQuernez (mobilités) et Daniel Cueff (mer et littoral). Ce courrier sollicite notamment l'attribution en toutes saisons de places réservées pour les engins agricoles sur les bateaux.

Groupe de travail SILLAGE

Le RAIA a initié le groupe de travail intitulé « SILLAGE » (pour « Simplifier et faciliter l'accès au foncier et aux infrastructures agricoles dans les îles, par l'évolution des réglementations et des pratiques d'aménagement et de planification ») en 2020 afin de :

- Faire (re)connaître les difficultés d'accès au foncier et aux infrastructures agricoles dans les îles compte tenu des effets de l'empilement réglementaire et de l'absence d'espace rétro-littoral, dans un contexte de pression immobilière accrue;
- Élaborer collectivement des solutions législatives et/ou réglementaires pour pallier les difficultés rencontrées :
- Sensibiliser aux bonnes pratiques de planification lors de l'élaboration des documents d'urbanisme.
- Accompagner les collectivités locales dans leurs démarches en vue de maintenir ou développer des activités agricoles durables.

Ce groupe de travail réunit des élus locaux insulaires, des députés et sénateurs ayant une île dans leur circonscription et des membres du RAIA.

En 2022, compte tenu des échéances électorales (présidentielle et législatives), ce groupe de travail ne s'est pas réuni. Il a cependant été relancé fin 2022 avec une réunion le 9 janvier 23. Les relevés de conclusion de cette réunion :

- Constitution par le RAIA d'un dossier argumenté décrivant et explicitant les difficultés rencontrées pour créer ou maintenir sur les îles des activités agricoles.
- Présentation de ce dossier par les parlementaires au Ministère de l'agriculture et demande de désignation d'un interlocuteur référent.
- Organisation d'un rendez-vous avec cet interlocuteur afin de réfléchir à l'amélioration de la situation : aménagements réglementaires, prise en compte du sujet dans le futur projet de loi foncière, notamment.
- En parallèle, rencontre du RAIA avec les secrétaires généraux des préfectures de départements, sur la base de cas concrets et avec l'appui des parlementaires, afin d'en savoir davantage sur l'évolution de l'interprétation de la loi littoral par les services de l'Etat.

Lors de l'annonce publique des candidats lauréats de l'appel à projet du PNA (dont le RAIA), le jeudi 2 mars 23 au salon international de l'agriculture, nous avons remis à Monsieur Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, un courrier lui présentant les propositions du RAIA pour permettre à l'agriculture insulaire de se développer conformément aux attentes de la société et lui demander un rendez-vous.

Voyage d'étude à l'île d'Oléron - Création d'une filière Céréales Panifiables

Les 7 et 8 novembre 2022, un délégation belliloise s'est rendue sur l'île d'Oléron afin d'échanger sur la création d'une filière de production de céréales panifiables. Au programme : visite du <u>moulin nouvellement rénové</u> de La Brée-les-Bains, d'une exploitation agricole et d'un fournil boulanger engagés dans le projet de filière céréales locales, rencontres avec la



collectivité et les associations locales impliquées dans le projet, ateliers autour de la prédation des cultures et des semences paysannes.

Au total 44 personnes des deux îles ont participé.

III-2 Orientation des porteurs de projets

Cette année, le RAIA a suivi 2 porteurs de projet d'installation agricole, contre 6 en 2021, ce qui s'explique du fait du relais pris par les chargés de mission dans leurs îles. Les accompagnements ont porté sur :

- l'identification des acteurs locaux à contacter pour réaliser son projet d'installation
- des questions d'ordre réglementaire et juridique relative à la protection de l'environnement et la planification (loi littoral, zone Natura 2000, site classé, PLU...) au regard du projet d'activité envisagé et de sa localisation, ainsi que des besoins en bâtiments ou tunnels maraîchers
- des questions d'ordre réglementaire et juridique relatives à la contractualisation du foncier agricole et au défrichage
- l'identification de l'ensemble des aides à l'installation et à l'investissement
- la mise en relation d'agriculteurs ayant les mêmes productions et/ou les mêmes problématiques
- la mise en relation pour l'organisation de stages dans des fermes insulaires

IV - Accompagnement des territoires insulaires sur les questions agricoles

Le RAIA participe aux initiatives locales et vient en appui aux projets des collectivités

- Participation au comité de pilotage d'élaboration du Document d'Objectifs Natura 2000 pour les îles de Houat et Hoëdic; le RAIA représentant les activités agricoles dans la négociation visant à élaborer le DOCOB.
- Participation au Groupe foncier de Belle-Ile-en-Mer, pour apporter des retours d'expérience en matière d'installations et de dynamiques agricoles insulaires.
- Organisation avec la chambre d'Agriculture 56 d'une réunion sur Groix pour le maintien et le développement de l'agriculture sur l'île.
- Accompagnement de l'installation de porteurs de projet sur la commune de l'île d'Aix suite à un appel à candidature communal, et médiation entre les porteurs de projet et les élus.

V - Prestations d'expertise dans le cadre de projets de recherche-action

Le RAIA a réalisé une prestation d'ingénierie dans le cadre du projet de recherche ATLASS 2 (Action Territoriale pour l'Alimentation Solidaire et Soutenable), porté par la Fédération Régionale des CIVAM Bretagne.

Ce projet se propose de mutualiser et de valoriser les analyses croisées de trajectoires de transitions agro-écologiques et alimentaires de 6 territoires ruraux bretons et normands en intégrant la prise en

compte de situations dégradées (crises). L'objectif est de mieux comprendre les mécanismes qui renforcent la résilience des systèmes alimentaires territorialisés et encourager leur prise en compte dans l'élaboration de stratégies alimentaires territoriales.

Le RAIA intervient en tant que structure experte au sein du projet Filières en Communs (Des communs au service de la reterritorialisation des filières) porté par FAB'LIM (Le Labo des Territoires Alimentaires Méditerranéens), l'INRAE et le RMT Alimentation Locale.

Ce projet consiste à accélérer, par la co-conception d'outils open source et d'une plateforme collaborative, le partage d'expériences, la consolidation et l'essaimage des projets de reterritorialisation de filières alimentaires. Il associe 10 structures d'animation territoriale impliquées dans l'accompagnement de filières alimentaires (Chambres d'agriculture, GAB, communes, FNAB, CIVAM).

VI - Projet de recherche-action SOFIANE

Le projet de recherche SOFIANE « Soutenir et favoriser dans les îles de la façade atlantique une agriculture nourricière et à externalités positives », a démarré en 2018 et est financé par la Fondation de France jusqu'en 2022.

Rappel des objectifs du projet de recherche-action SOFIANE :

- Faire bénéficier les agricultures insulaires d'une mise en lumière, d'un décloisonnement, ainsi que d'une réflexion prospective.
- Caractériser la spécificité de l'agriculture insulaire atlantique et produire un argumentaire pour la définition de politiques publiques spécifiques.

Travaux scientifiques réalisés en 2022

2022 était la dernière année du projet SOFIANE. Les travaux ont surtout consisté à mettre en forme et valoriser les résultats. Cela s'est traduit par

deux Policy Brief

- 1 : Peut-on concilier le développement agricole des îles et leur protection paysagère ? Quelques pistes pour l'action. <u>ici</u>
- 2 : Comment concilier les règles d'urbanisme avec le maintien et l'évolution des activités agricoles dans les îles de l'Ouest français ? <u>Ici</u>

Un article dans SESAME, coécrit par Naïla Bedrani, doctorante en sociologie, et Hélène Bailleul, maîtresse de conférences en aménagement et urbanisme (UMR Espaces et Sociétés-ESO, Université Rennes 2) ; Jean-



François Inserguet, maître de conférences en droit

de l'urbanisme, Institut du droit public et de la science politique, Université Rennes 2

Le titre : <u>Dans les îles, l'impensé des infrastructures agricoles</u> , article consacré à l'enjeu des infrastructures agricoles dans les îles.

Deux conférences

- le 20 janvier à Rennes
- le 27 janvier à la Rochelle

Au total, une centaine de personnes ont participé aux conférences.



Thèse de Naïla Bedrani

Naïla Bédrani continue de travailler sur sa thèse . Elle espère pouvoir la soutenir début 2024.

RESULTATS FINANCIERS

Rapport provisoire

Type de charges	2020	2021	2022
Salaires et cotisations sociales (salariées et stagiaires)	66 813 €	78 241 €	69 661 €
Services/prestations	25 548 €	24 151 €	20 039 €
Achats	289 €	173 €	85 €
Autres charges de gestion	0€	0€	0€
TOTAL	92 650	102 565	89 785€

Type de produits	2020	2021	2022
Subventions d'exploitation	95 300 €	92 593 €	58 475 €
Cotisations adhérents	8 904 €	6 951 €	6 310 €
Reprise sur amortissement	1 733 €	0€	0€
Autres produits de gestion	0€	0€	256€
Vente de produits (livrets)	0€	195€	245€
Prestations de service	0 €	5 160 €	1 400 €
TOTAL	105 937 €	104 899 €	66 686 €
Perte			-23 099 €

L'exercice présente un déficit de 23 099 €.

Mais comme le résultat financier de 2021 était excédentaire de 83 514 €, le solde bancaire au 31/12/2022 est de 26 307 €

Pour l'année 2022, les contributions des bénévoles, par leur participation à la vie associative et aux différentes activités, ont été équivalentes à 50 524 €! Merci à eux!

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Structures publiques







Structures privées







NOS PARTENAIRES DE RECHERCHE

Unité Mixte de Recherche CNRS 6590 ESO-Rennes









Unité Mixte de Recherche CNRS 6051 Arènes











RMT Alimentation Locale et FAB'LIM





